

# Présentation du projet

Jean-Louis Guillaumet  
Francis Kahn  
Philippe Léna

## LES MOTIVATIONS

Pour présenter la genèse du Projet Taï<sup>1</sup>, nous ne saurions mieux faire que retranscrire les mots mêmes du Ministre de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire de l'époque, J. Lorougnon Guédé (1976), Professeur de Botanique à la Faculté des Sciences d'Abidjan.

"A l'époque de l'Indépendance, vers 1960, la région Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire pouvait être décrite comme un très grand massif forestier, entre les fleuves Cavally et Sassandra, à peine peuplé sur ses franges ; mais, dès cette date, ce vide du territoire ivoirien commençait à fait l'objet d'une pression croissante de la part des exploitants forestiers, dont les coupes du Centre et de l'Est s'appauvrirent en bois d'œuvre et, de la part des cultivateurs des savanes sèches ou d'autres régions, migrants spontanés attirés par des terres libres, propices aux riches cultures de rente et rendues accessibles par les trouées initiales des forestiers.

Quelques années plus tard, vers 1965, se précisait au niveau du Gouvernement ivoirien l'une des options majeures d'aménagement du territoire de la décennie : elle consistait à peupler et à mettre en valeur la région vide du Sud-Ouest pour rééquilibrer la façade maritime du pays et contrebalancer la polarisation intense qui s'exerçait sur la capitale et sur les régions orientales.

Cette politique volontariste se traduisait, très rapidement, par la mise en place d'un cadre administratif approprié, l'Auto-

rité pour l'Aménagement de la Région Sud-Ouest (ARSO), par des investissements massifs et par un ensemble de projets d'une ampleur inégalée.

Citons seulement parmi les réalisations en cours : le port et la ville de San Pédro, le désenclavement routier, les complexes agro-industriels d'hévéas, de palmiers à huile, de cocotiers et les premiers périmètres de colonisation paysanne ; la liste n'est pas encore close et, d'ici à 1980-1985, sont prévus : un barrage hydro-électrique sur le Sassandra, un réseau de villes secondaires, un complexe de production de pâte à papier, un axe ferroviaire appelé à desservir le "Grand Ouest" ivoirien, depuis la côte jusqu'aux gisements de fer de Man et aux complexes sucriers de Touba-Borotou.

La dimension de ces entreprises justifiait à elle seule une mise à contribution permanente des scientifiques nationaux, qui, par leur connaissance du milieu ou des technologies, pouvaient éclairer les choix des responsables ou appuyer les phases techniques des réalisations.

Mais d'autres motivations, d'ordre plus scientifique, ont renforcé cet intérêt initial.

En premier lieu, les quelques connaissances déjà rassemblées montraient les caractères scientifiques d'un milieu naturel jusqu'alors préservé, isolat forestier dont la flore et la faune constituaient des domaines d'investigation particulièrement riches pour les sciences de la terre, les sciences naturelles et biologiques.

En second lieu, l'espace du Sud-Ouest livré aux actions spontanées ou programmées des hommes scientifiques représentait pour les sciences humaines et économiques un champ d'observation privilégié, une occasion rare de suivre en quelques années des processus de peuplement, de structuration, de mise en place d'une économie régionale.

<sup>1</sup> Le Projet Taï tire son nom de la Sous-Préfecture de Taï, petite localité sise à l'Ouest de la limite du Parc National et à proximité du fleuve Cavally qui marque la frontière avec le Libéria. Ce village porte le nom de son fondateur qui, venu de l'Ouest, le créa à la fin du siècle dernier. La prononciation locale est en deux syllabes distinctes "Ta-i", comme l'indique formellement la graphie française.

Enfin, l'ampleur même des projets et des perspectives à long terme suscitait auprès des chercheurs ivoiriens, au moment où la communauté scientifique internationale dénonçait les agressions abusives de l'homme sur son milieu, une réflexion qui pouvait être résumée en quelques mots.

Dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, les chercheurs pouvaient encore soit précéder, soit accompagner les différentes phases de l'action humaine ; aussi, sans l'entraver - car la transformation de cette région est à la fois inéluctable et indispensable pour la Côte d'Ivoire de demain - était-il possible de guider cette action, de la canaliser, en dégagant, grâce aux connaissances et aux techniques acquises, quelques principes simples et rationnels d'aménagement ou d'utilisation de l'espace. Il va de soi que le problème de recherche ainsi posé ne pouvait être abordé que par l'effort coordonné de nombreuses disciplines et selon une approche aussi bien fondamentale qu'appliquée.

Telles ont été les motivations imbriquées et complémentaires qui ont provoqué la mise en œuvre du Projet Taï, en 1973" (J. Lorougnon Guede, 1976).

## LE MILIEU NATUREL ET HUMAIN

Il serait vain de discuter sur une définition précise du Sud-Ouest. Les Figures 1 et 2 montrent le domaine d'application de l'ARSO, c'est une conception arbitraire mais guère plus que celles qui pourraient se baser sur des critères physiques, biotiques ou humains pris séparément.

Disons que celui du Projet Taï est pour des raisons d'homogénéité que nous verrons résulter de la réunion des différentes caractéristiques du milieu, essentiellement constitué par l'interfluve Sassandra-Cavally jusqu'à la limite sud du pays Guéré.

Cette définition n'a rien de rigoureux et souvent les études ont débordé ce cadre.

On trouvera dans le travail de Léna (1979e) une présentation détaillée du milieu naturel et des conditions humaines dont on ne peut que rappeler ici les grands traits.

## LE MILIEU PHYSIQUE

Entre Sassandra et Cavally, depuis les contreforts du massif de Man jusqu'au littoral, la région Sud-Ouest recouvre successivement du Nord au Sud trois zones morphologiquement distinctes.

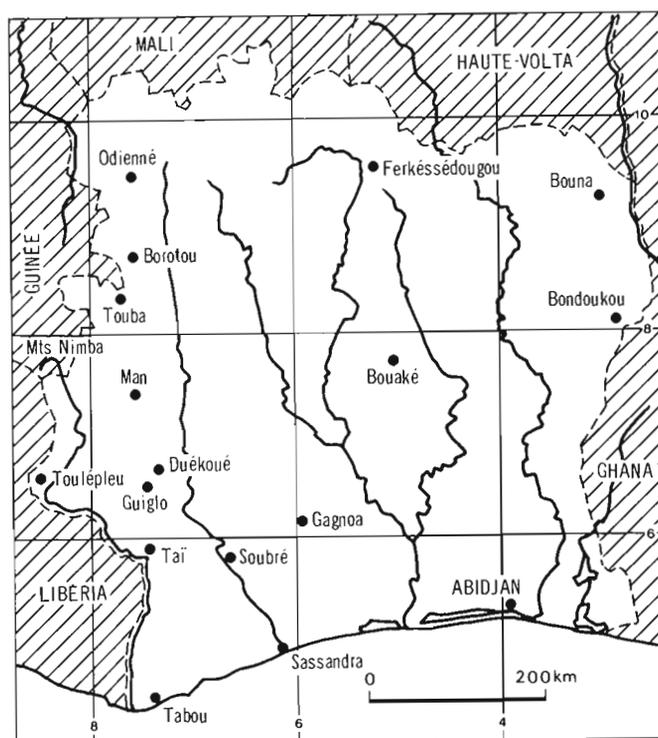
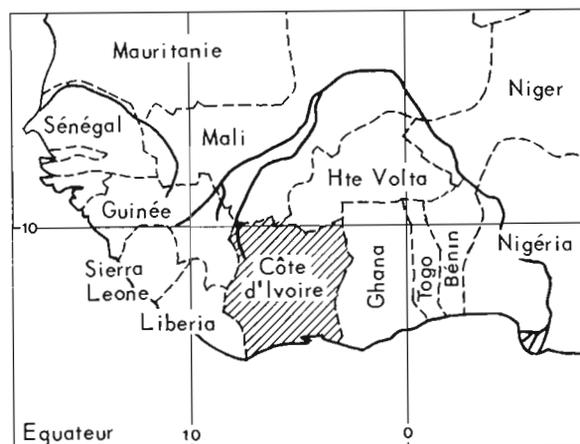


FIGURE 1. Situation générale

- "Le Nord de l'interfluve ..., jusqu'à la latitude de Taï, où prédominent des surfaces granitiques aplanies, gravillonnaires, souvent arénacées, indiquant des retouches dans le système des glacis".

- A partir de Taï, une ... "plaine essentiellement granitique ..., mamelonnée, ... assez uniforme, confuse, sillonnée de nombreux cours d'eau très ramifiés ; ... (qui) s'incline, d'altitudes variant entre 175 m et 150 m vers Taï à une altitude de 80 m vers Grabo.

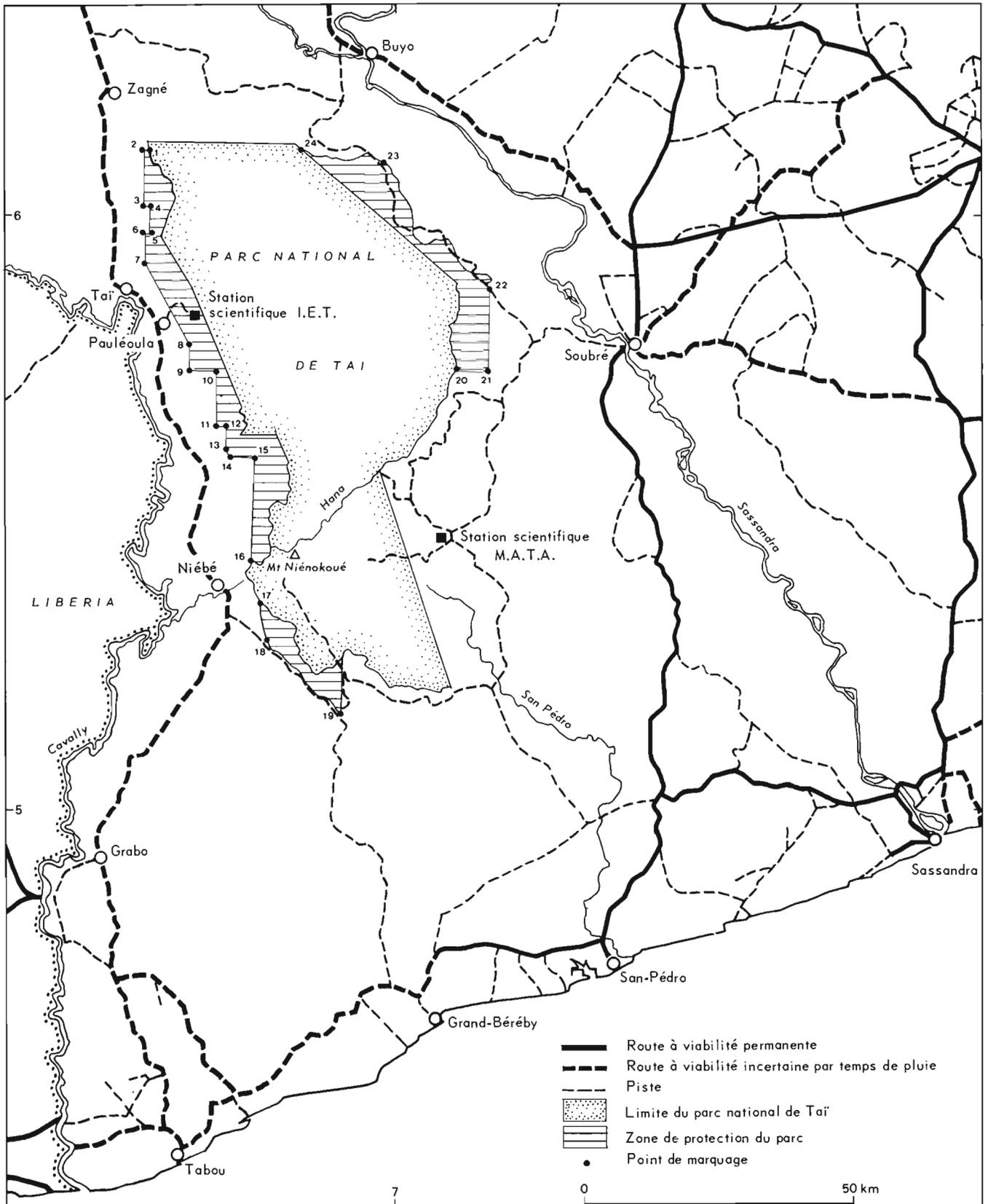


FIGURE 2. Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire

Quelques passées schisteuses aux vallonnements plus accentués apportent des nuances dans le détail, comme par exemple les dépressions drainées par deux tributaires du Cavally : la Hana et la Méno.

Enfin, une lanière de roches vertes relaie les Monts granitiques du Nienkoué et se prolonge jusqu'aux abords du Cavally pour séparer cette plaine des petits bassins côtiers".

- En dernière part, "le socle... parvient jusqu'à la côte en une série de bas plateaux finement disséqués par l'érosion : les fleuves côtiers se fraient des passages difficiles entre des seuils soulignés par des rapides et quelques plaines intérieures remblayées. Ils forment des élargissements en arrière des sables littoraux qui barrent plus ou moins leurs embouchures ... Le reste de la côte est rocheux à l'ouest du Sassandra" (Avenard,\* 1971).

Le climat y est de type "équatorial" avec quatre saisons, grande et petite saison des pluies, grande (2 à 4 mois) et petite "saison sèche", "terme(s) ... parfaitement impropre(s), car l'humidité de l'air reste très élevée en Basse Côte d'Ivoire, même en saison "sèche". Il faudrait parler de "saison non pluvieuse" ou "moins pluvieuse" (Eldin,\* 1971) ; l'harmattan, l'alizé continental boréal sec et chaud, peut se faire sentir jusque pendant un mois.

Les caractéristiques climatiques données par Eldin\* (1971) sont rappelées ici :

- pluviométrie moyenne annuelle	.1600-2500 mm
- déficit hydrique cumulé	150-250 mm
- durée annuelle d'insolation	1800-2100 heures
- moyenne annuelle de température	26 - 27°C
- valeurs annuelles limites des températures minimales et maximales mensuelles moyennes	21 - 33°C
- moyenne annuelle de tension de vapeur d'eau	27 - 30 mbar
- valeurs annuelles limites des moyennes mensuelles de tension de vapeur d'eau	25 - 31 mbar

"La région de Grabo constitue le pôle pluviométrique du Sud-Ouest..." (Léna, 1979e). Il y a une diminution générale et progressive quand on s'en éloigne et tout particulièrement vers le nord, où, au-delà de la ligne Toulepleu-Guiglo, on est tenu d'envisager d'autres zones climatiques (Eldin,\* 1971).

Dans ces conditions d'uniformité morphologique et climatique, avec des roches-mères essentiellement granitiques et schisteuses et de rares massifs, entre San Pédro et Sassandra, de sables tertiaires (continental terminal), on ne peut que s'attendre à une grande homogénéité dans la couverture pédologique, essentiellement constituée de sols ferrallitiques fortement dénaturés et, en quelques rares points sur roches basiques, moyennement désaturés (Perraud,\* 1971).

## LA VEGETATION ET LA FAUNE

De ces grands traits physiques vont se dégager les caractéristiques essentielles de la végétation. Le climax climatique général du Sud-Ouest ivoirien est typiquement une forêt dense humide sempervirente caractérisée floristiquement par la présence d'arbres à échasses du genre *Uapaca* de la famille des Euphorbiacées (Mangenot,\* 1955).

Il n'est pas utile d'en rappeler les caractéristiques physiologiques et structurales, sinon pour noter l'importance des dimensions des arbres, qui peuvent dépasser 40 m de hauteur, et la valeur de la biomasse qui se situe entre 360 et 560 tonnes de matière sèche à l'hectare (Huttel, 1977).

Deux variantes floristiques, les plus ombrophiles, ont été reconnues ; la première s'étend de Taï à Tabou avec un optimum dans le massif de Grabo, la seconde couvre sensiblement le reste du territoire.

Au nord et au nord-est jusqu'à Soubré, la forêt tend vers des types moins hygrophiles sans jamais pour autant atteindre la forêt semi-décidue mais en acceptant certains éléments de celle-ci.

C'est dans la zone géomorphologique des "plaines intérieures" que la forêt présente sa plus grande richesse floristique et sa plus grande complexité structurale. La frange littorale, une bonne cinquantaine de kilomètres par endroit, est comparativement appauvrie.

Notons les deux groupements édaphiques suivants : forêts marécageuses (souvent d'une certaine importance) et formations littorales (y compris la mangrove). A noter la présence d'une petite savane relictuelle aux environs de Grand Béréby.

Par ailleurs, et ce n'est pas le moins important, le Sud-Ouest est marqué par une grande originalité floristique : pas moins de 180 espèces en sont caractéristiques dont près d'une vingtaine strictement endémiques de l'arrière pays de Tabou. Quelque 75 trouvent là leurs ultimes extensions orientales (Guillaumet, 1967 ; et Adjanohoun\*, 1971).

"Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire constitue le dernier bastion refuge de la faune forestière... (elle y) revêt une importance certaine ... de par son intégration à l'économie de subsistance et aux circuits économiques parallèles" (Léna, 1979e).

Les mammifères forestiers y sont encore abondants : éléphants, buffles, panthères, diverses antilopes, bongos, guib harnaché et céphalophes, hylochères, potamochères, huit espèces de singes, chimpanzés, trois espèces de pangolins, nombreux petits carnivores, chauves-souris, rongeurs tant terrestres qu'arboricoles, etc.

Plusieurs mammifères n'existent en Côte d'Ivoire que dans cette région : hippopotame

nain, trois céphalophes sur sept (dont le rare céphalophe de Jentink), des rongeurs, plusieurs sous-espèces de singes, des chauves-souris, etc.

## L'OCCUPATION HUMAINE

Les cadres physiques et biotiques ainsi esquissés, qu'en était-il du peuplement humain avant la décision de "mise en valeur", soit avant 1970?

"Une région aux potentialités économiques considérables ... mais une région **enclavée** ... à peine effleurée par le réseau routier existant - et **peu peuplée** - elle ne compte que 120.000 habitants pour 37.000 km<sup>2</sup>, soit une densité globale légèrement supérieure à 3 habitants au km<sup>2</sup> (Schwartz, 1979b)<sup>1</sup>.

Cette population se partage entre les quatre petites villes situées à la périphérie Tabou, Guiglo, Soubré et Sassandra, les quelques axes routiers, la région littorale et le haut San Pédro. L'intérieur est vide, il ne l'avait pas toujours été mais les administrations successives s'étaient évertuées à regrouper les villages le long des routes ; un "Parc refuge" y fut créé en 1926 dont les limites furent modifiées et la superficie portée à 425.000 ha en 1956. Il sera définitivement érigé en Parc National le 28 août 1972<sup>2</sup>.

Cultivateurs de riz sur essart<sup>3</sup>, les paysans du Sud-Ouest exploitent très largement la forêt, qui leur fournit produits de cueillette, matériaux, gibier, poissons, etc. Les cultures de rente, caféier et cacaoyer, bien qu'introduites depuis longtemps, sont peu pratiquées. L'activité des populations littorales est en partie tournée vers la navigation marchande dans le golfe de Guinée.

Jusque vers 1965, l'exploitation forestière reste relativement modeste eu égard à l'étendue de la région. Les citations suivantes serviront de conclusion à cette trop rapide présentation

<sup>1</sup> A. Schwartz fait référence à la région couverte par l'ARSO. Les chiffres du recensement de 1955 donnent la même densité globale de 3 habitants au km<sup>2</sup> pour les 28.000 km<sup>2</sup> compris entre Tabou, Toulepleu, Guiglo, Duékoué, Sassandra (Inventaire économique de la Côte d'Ivoire 1947-1956 cit. in Guillaumet,\* 1967).

<sup>2</sup> Il ne faut pas confondre Parc National de Taï et Projet Taï. Le projet n'a pas pour but l'étude du Parc National. Il se trouve que celui-ci a été créé bien avant le Projet, que dans une gestion rationnelle de l'espace il est normal d'en prévoir la protection intégrale et que la station écologique a été implantée à sa proximité pour des raisons évidentes.

<sup>3</sup> A propos du terme "essartage" et de ses dérivés, essarter, essart, etc., on consultera Barrau\* (1979). L'essartage, défrichement par brûlage et longue jachère forestière, n'est pas à confondre avec écobuage (UNESCO, PNUE, FAO\*, 1979).

du milieu et de l'occupation humaine du Sud-Ouest, de la Côte d'Ivoire :

"L'impression d'homogénéité que donne la région dans son ensemble est en partie contredite par l'examen attentif du milieu. Cependant l'influence de cette diversité ne peut qu'avoir été modeste sur l'organisation économique et sociale des populations. Elle aurait certainement été plus décisive dans un contexte de forte densité humaine et prendra sans doute une plus grande importance dans l'avenir.

Jusqu'à ces dernières années le trait fondamental (en) était le sous-peuplement. Il s'agit de la région de Côte d'Ivoire où se rencontrent encore les plus faibles densités et surtout les plus vastes espaces vides. Région marginale par rapport aux grands empires et royaumes africains, marginale également par rapport aux polarisations de l'espace créées par la colonisation, la région Sud-Ouest a d'autre part connu un type d'économie qui favorisait l'émigration et l'absentéisme, avec des conséquences démographiques et économiques graves" (Léna, 1979e).

C'est ainsi que jusqu'à une date récente, le Sud-Ouest se trouve être resté en marge du "miracle ivoirien" (Schwartz, 1979b). Peu après 1960, la région s'ouvre à l'exploration forestière qui va prendre un essor considérable avec l'ouverture des routes, Soubré-Sassandra dès 1966, puis le rattachement de San Pédro et enfin la réalisation du pont sur le Sassandra à Soubré en 1970.

En 1968, la Côte d'Ivoire entreprend l'opération San Pédro avec la réalisation d'une part à l'embouchure du petit fleuve de ce nom à 350 km à l'ouest d'Abidjan. Pour ce faire, en 1969, le Gouvernement met en place une société d'Etat, l'ARSO, Autorité pour l'Aménagement de la Région Sud-Ouest, chargée d'assurer la programmation, la coordination et le contrôle de l'entreprise.

Pour faire face à la colonisation tant dirigée que spontanée, pour préserver non seulement ce qui devait l'être de nature vierge mais aussi le maximum de potentialités du milieu naturel, la Côte d'Ivoire se devait d'entreprendre des recherches dans cette région.

## LA PROBLEMATIQUE

"La principale caractéristique du Projet Taï est (son) interdisciplinarité. Il intègre différents programmes regroupant eux-mêmes un nombre variable d'opérations de recherches ...

... L'inconvénient des programmes de ce genre, pluridisciplinaires et ambitieux, est de ne jamais produire de véritable interdisciplinarité. Les résultats apparaissent comme la simple juxtaposition

Position d'études sans liens dont la synthèse est difficile, voire impossible. Le meilleur moyen d'éviter cet écueil paraît être l'élaboration d'une problématique commune. Mais comment y parvenir lorsque l'écart entre les disciplines concernées va de l'ethnosociologie des populations autochtones à la pédologie en passant par l'archéologie et l'étude du ruissellement ? En fait il a suffi d'approfondir la problématique incluse dans le titre même du projet : "Effets de l'accroissement des activités humaines...". Toutes les recherches vont donc porter sur l'aspect dynamique des phénomènes et privilégier les modifications induites par l'homme (d'où le terme "évolution" accolé à chacun des programmes). L'espace naturel ne sera pas étudié en soi, il constituera seulement un cadre de référence (de même pour la société autochtone).

Cette problématique a pour conséquence d'accorder aux recherches de sciences humaines une place stratégique, à l'amont des autres opérations. Elles doivent en effet apporter un certain nombre de données sur la structure et les motivations des populations migrantes, leurs effectifs, leur origine, leur rythme d'arrivée et leur mode d'occupation de l'espace, mais aussi sur les systèmes de production (rythme de défrichements, cultures pratiquées, techniques culturales, temps de travaux, main-d'œuvre, commercialisation des produits, etc.).

Les autres disciplines peuvent ainsi connaître la nature et l'intensité des activités humaines et programmer des expériences comportant des paramètres aussi proches que possible de ce qui est pratiqué dans la région. Des parcelles expérimentales ont été délimitées sur des pentes moyennes où des défrichements ont été réalisés suivant les techniques traditionnelles. Le ruissellement ainsi que la quantité de matière solide emportée seront calculés pour chaque type de culture. L'évolution de la composition chimique des sols et la migration des éléments minéraux seront également enregistrés. Tout ceci afin de mettre au point des améliorations techniques permettant de conserver les potentialités du milieu.

L'opération (intitulée "structures spatiales des communautés rurales", c'est-à-dire mode d'occupation de l'espace et système de production) réunit les conditions pour intégrer nombre d'éléments des autres recherches de sciences humaines. En effet, au sein du projet Taï, dont l'objet est l'espace forestier, les études portant sur l'aspect spatial des phénomènes sociologiques et économiques (c'est-à-dire l'approche géographique) permettent d'effectuer une intégration, certes sélective et orientée, mais correspondant bien, dans ce cas précis, au but recherché.

Si l'on considère que l'espace humanisé est le produit de l'histoire et des techniques, l'expression d'un certain nombre de caractéristiques sociales et économiques des sociétés étudiées, la végétation apparaît, de son côté, comme la résultante de nombreux facteurs biotiques et abiotiques. La géographie humaine et la botanique jouent par conséquent le rôle de carrefours disciplinaires et constituent par leur rencontre l'objet même du projet d'étude, c'est-à-dire ni le milieu, ni les sociétés mais l'espace humanisé dans son évolution sous l'impact des mutations socio-économiques rapides que connaît la région depuis dix ans. Les autres disciplines, tout aussi importantes pour l'équilibre du projet ne devaient pas, du fait de l'orientation choisie, jouer un rôle intégrateur.

Outre cette problématique d'ensemble assurant la cohérence de la recherche, chaque discipline, chaque étude a développé une problématique spécifique permettant l'interprétation des résultats à leur propre niveau de signification.

La transformation rapide de l'espace rural sur la rive ouest du Sassandra ne peut être comprise que replacée dans son contexte historique et géographique. La colonisation agricole du Sud-Ouest est l'aboutissement logique de cinquante années d'expansion continue de l'économie de plantation qui a désormais conquis l'intégralité de la Côte d'Ivoire forestière...".

Il est donc apparu indispensable d'étendre le champ de l'enquête à l'ensemble de l'interfluve (tant du point de vue du milieu que des phénomènes sociaux) afin de replacer les résultats obtenus au sein d'un ensemble significatif.

"...Le cadre naturel n'est homogène qu'en apparence, et le but du Projet Taï est l'extrapolation à l'ensemble du Sud-Ouest des résultats obtenus dans la région de Taï, or il n'existait encore aucune approche régionale susceptible de servir de cadre de référence. En outre cette approche a permis de répondre à un certain nombre de questions soulevées par les réponses et commentaires des paysans interrogés, notamment du point de vue climatique (diminution et irrégularité des pluies) et morpho-pédologie (certains paysans affirment, par exemple, que la région de Sassandra est peu propice à la culture du cacao). Enfin ces données permettent de déterminer, de façon spatialement différenciée, les potentialités et contraintes qui forment le cadre avec lequel interfèrent les phénomènes soumis à l'analyse. Elles permettent également d'expliquer les choix d'implantation des opérations agro-industrielles et la localisation des périmètres laissés au peuplement spontané.

L'histoire du peuplement de la région et l'étude de l'organisation socio-spatiale autochtone

permettent de rendre compte à la fois de la répartition actuelle de la population autochtone et de son emprise spatiale. Or ceci est très important pour la compréhension de la colonisation agricole et du développement de véritables fronts pionniers (fait dont l'ampleur est unique au sein de la Côte d'Ivoire forestière).

Mais c'est naturellement avec l'étude de l'immigration que s'est faite sentir avec le plus d'acuité la nécessité d'intégrer les résultats à un cadre historique et géographique plus vaste. On ne peut rendre compte des comportements économiques et spatiaux des immigrés (à l'échelle locale) ou du développement dans l'espace de la colonisation agricole (échelle régionale) que par une approche à la fois historique et structurelle" (Léna, 1979e).

#### QUELQUES DATES

- 1973 Mise en œuvre du Projet par le Ministère de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire.
- 1974 Février - Participation de la Côte d'Ivoire au Groupe de Travail du MAB sur le Projet sur les Forêts tropicales humides (Rio de Janeiro, Brésil).  
Mars - Première commission de programme.  
Octobre - Graphe de comparaison du Sud-Ouest<sup>1</sup>.  
Décembre - Présentation officielle du

- Projet au siège de la Commission Nationale ivoirienne pour l'Unesco. Constitution du Comité MAB ivoirien. Inscription du Projet par le Comité MAB français.
- 1975 Définition précise des objectifs de recherche et mise en place des chercheurs des différents organismes.  
Août-sept. - Réunion de Kinshasa, Zaïre, lors de laquelle l'Institut Universitaire d'Ecologie Tropicale fut retenu comme centre de formation en écologie pour l'Afrique Occidentale Francophone et le Projet Taï comme projet pilote.  
Novembre-décembre - Participation de la Côte d'Ivoire à la 4ème session du Conseil de coordination du MAB à Paris.
- 1976 Février-mars - Mission d'un consultant Unesco pour l'évaluation financière.  
Avril - Mission d'un membre de l'Unesco de la division des établissements humains et de l'environnement socio-culturel. Mise au point d'un Projet pilote : "Accroissement des activités humaines sur la forêt de Taï, Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire". Signature de l'accord en août.
- 1977 Mars - Début de la construction de la station écologique de Taï.  
Avril - Visite d'un membre de l'Unesco de la Division des Sciences écologiques.  
Août - Consultant Unesco : mise au point des résultats du projet pilote.
- 1978 Février - Mission d'un membre de l'Unesco de la Division des Sciences écologiques.

<sup>1</sup> "Pour passer d'une programmation sectorielle de la recherche à une programmation régionale, une méthode d'aide à la prise de décision a été mise au point: c'est le graphe.

Il s'agit d'un instrument de comparaison des programmes basé sur le principe de la structuration des choix collectifs. Il est défini comme image graphique du cheminement des programmes de recherches dans la réalité.

Construire un graphe revient donc à relier les programmes de recherches à des projets précis de développement qu'on relie à des axes de développement. Trois classes d'objets (ou niveaux) sont définies : niveau supérieur (I), axe de développement ; niveau moyen (II), projet de développement ; niveau inférieur (III), programme de recherches.

Les objets d'un même niveau contribuent à l'obtention d'objets situés au niveau immédiatement supérieur. Chaque objet est défini par les liaisons entre le niveau dont il est l'origine et par un certain nombre de critères. La notation porte sur la détermination des liaisons, l'intensité des liaisons et sur les critères.

...L'ensemble des graphes régionaux devrait aboutir à la réalisation de tout le graphe national, objectif que les responsables de la recherche ivoirienne veulent atteindre en vue de permettre des choix décisifs pour un développement intégré.

De ce fait, les méthodes de recherches définies et utilisées par le Ministère de la Recherche Scientifique doivent, grâce à leur rigueur scientifique et à leur souplesse, permettre d'adapter et d'orienter les travaux des différentes structures en fonction des nouveaux objectifs de développement". N'Guessan Kanga\* (1976).

Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et la culture



Programme sur l'Homme et la Biosphère

Par décision du Bureau du Conseil international  
de coordination du programme sur l'homme  
et la biosphère, autorisé à cet effet par le Conseil,  
il est certifié que

*Parc National de Taï*

fait partie intégrante  
du réseau international de Réserves de la Biosphère.

Ce réseau, constitué par  
des zones protégées représentant  
les principaux types d'écosystèmes mondiaux,  
a pour objectif la conservation  
de la nature et la recherche scientifique  
au service de l'homme.

Il servira de système de référence pour mesurer  
les impacts de l'homme sur  
son environnement.

Date *28 avril 1978*

*A. N. B. W.*

Directeur général  
de l'Unesco

FIGURE 3. Le Parc national de Taï érigé en Réserve de la Biosphère

## Présentation du projet

- Visite à la Station écologique Taï et tournée dans le Sud-Ouest.  
28 avril - Erection du Parc National de Taï en réserve de la Biosphère. MAB - Unesco (di Castri et Loope\*, 1977) (Fig.3).  
Finition de la Station écologique de Taï : infrastructures d'accueil et de recherches, installations expérimentales.
- 1980 14 janvier-15 février - Cours post-universitaire régional en écologie de la forêt tropicale humide organisé par l'Unesco, en collaboration avec le PNUE, le Comité National MAB et le Ministère de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire et avec l'appui de l'Institut d'Ecologie tropicale d'Abidjan.  
Participants des pays suivants : Benin, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Rwanda, Togo et Zaïre.  
Présence du Secrétaire du Conseil International de Coordination du Programme Intergouvernemental de l'Unesco, MAB et d'un membre du Bureau régional de l'Unesco pour la Science et la Technologie en Afrique.  
Avril - Exposition Unesco à Abidjan (participation du Projet Taï).  
19-28 novembre - Participation de la Côte d'Ivoire au Conseil International de Coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB), 6ème session, Paris.
- 1981 22-29 septembre : Participation de la Côte d'Ivoire à la Conférence exposition scientifique internationale "L'écologie en action" pour le 10ème anniversaire du projet MAB - Paris. Intervention de M. Bala Keita, Ministre de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire, suivie par un accord entre l'Unesco et l'IUET.
- 1982 25 octobre - 1er novembre : Réunion régionale d'évaluation des projets MAB forêts. Abidjan.  
Décembre : Inscription du Parc National de Taï sur la liste du Patrimoine Mondial.
- Institut de Géographie Tropicale (IGT)
  - Institut d'Histoire et d'Art Africains (IHAA)
  - Centre National de Floristique (CNF)
  - Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI)
  - Faculté des Sciences :
    - Laboratoire de Botanique
    - Laboratoire de Géologie
    - Laboratoire de Zoologie
- Organismes étrangers en Côte d'Ivoire,
- Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM), France :
    - Centre d'Adiopodoumé
    - Centre de Petit Bassam
  - Centre Néerlandais (en liaison avec l'Université de Wageningen)
  - Centre Suisse (en liaison avec l'Université de Neuchâtel)
  - Mission de l'Allemagne Fédérale auprès des Parcs nationaux.
- Organismes inter-régionaux en Côte d'Ivoire,
- Organization de Coordination et de Coopération pour la Lutte contre les Grandes Endémies (OCCGE) - Institut de Recherches sur l'Onchocercose (IRO)
- Organismes étrangers,
- Faculté des Sciences de Rome - Italie
    - Laboratoire de Botanique
  - Faculté des Sciences d'Orléans - France
    - Laboratoire de Zoologie
  - Faculté des Lettres - Paris X - Laboratoire de Géographie.
- Les participants se partagent entre chercheurs à temps plein, enseignants chercheurs, étudiants stagiaires, techniciens supérieurs et chercheurs associés.  
En 1978, les différentes catégories se répartissaient ainsi : 26, 6, 3, 10 et 1, non compris l'effectif de la Mission fédérale allemande et du Laboratoire de Botanique de Rome.  
Le Ministère de la Recherche Scientifique assure et gère l'investissement et l'équipement ainsi que le fonctionnement du personnel qui en dépend.  
Les autres structures de recherches fournissent le fonctionnement de leur personnel.

## L'ORGANISATION

Le Ministère de la Recherche Scientifique administre et gère le Projet.

L'Institut Universitaire d'Ecologie Tropicale assure la coordination scientifique.

Les participants relèvent de quatre catégories<sup>1</sup> :

Organismes de recherches ivoiriens,  
- Institut Universitaire d'Ecologie Tropicale (IUET)

## ANIMATION ET COORDINATION SCIENTIFIQUES

L'animation et la coordination scientifique sont assurées par un système de responsabilité à diffé-

<sup>1</sup> Il est à noter aussi que les recherches n'entrant pas dans les objectifs du Projet Taï peuvent recevoir l'accueil de l'IUET et de la Station de Taï après accord du Ministère de la Recherche Scientifique.

rents niveaux. Chaque responsable étant lui-même un chercheur ayant en charge une opération de recherche ou y participant.

Le système n'est pas formel et doit pouvoir se modifier suivant l'évolution et les exigences de la situation.

Le problème majeur dans un tel projet reste la coordination au niveau des objectifs, de la méthodologie, de l'exécution et de la diffusion des résultats. Nous devons constater qu'elle n'a pas toujours été suffisante.

## L'APPROCHE SCIENTIFIQUE

Le but étant défini, l'approche scientifique devait être axée sur l'étude des modifications du milieu, en l'occurrence la forêt dense humide sempervirente.

1° Il fallait choisir les types de transformation en fonction de ce qui était et pouvait être pratiqué dans le Sud-Ouest.

Il ne fallait pas que ce soit seulement un inventaire des activités en cours et certaines études porteront sur des projets d'aménagement, tout en devant rester très réalistes.

2° La forêt n'est considérée que comme le témoin, la référence de base, à partir de laquelle il est possible d'évaluer et de quantifier les modifications.

Ceci signifie donc qu'il ne sera pas procédé à une étude synécologique de l'écosystème forestier, si intéressante et si tentante soit-elle pour des scientifiques.

3° Il n'est pas envisageable de tout étudier du fonctionnement des divers types d'aménagement. La réflexion préalable permet de ne retenir, en premier lieu, que les mécanismes essentiels. Ils sont toujours considérés en termes dynamiques.

C'est ainsi que, en biologie des sols, ne furent retenus que les points suivants :

- a) deux opérations du ressort de la pédologie stricte visant des aspects importants de la fertilité des sols :

### Caractéristiques physiques

Modification et réorganisation de la structure (macro et micro) et de la texture.

**Matière organique et éléments minéraux**  
Evolution quantitative et qualitative de la matière organique du sol. Rôle de l'humus sur les propriétés chimiques, physiques et biotiques du sol.

- b) une série d'opérations sur des aspects biologiques considérés plus en termes de fonctionnement qu'en termes d'inventaires, c'est-à-dire que l'étude systématique des groupes animaux et

végétaux retenus ne doit être ni un préalable, ni un obstacle.

### Activités microbiologiques : bactéries et champignons

Rôle des bactéries et des champignons dans les cycles de la matière organique et des éléments minéraux.

- c) trois groupes zoologiques ont été retenus à des titres divers :

Termites, vers de terre, diplopodes qui ont un rôle important dans la transformation des débris végétaux et sur la physique, la chimie et la biologie des sols. Les diplopodes, important groupe de myriapodes, ont non seulement une action sur la matière organique mais peuvent devenir en Côte d'Ivoire des parasites de certaines cultures. Enfin, acariens et collemboles furent retenus : leurs proportions relatives pouvant servir à caractériser le degré d'évolution d'un milieu.

L'étude de l'ensemble de la faune du sol et de son niveau d'action globale fait l'objet d'une opération de synthèse intitulée : **Remontées biologiques.**

L'ensemble même de ce programme a été restructuré au cours du déroulement du Projet lui-même.

4° La localisation du Projet Taï étant l'espace géographique du Sud-Ouest ivoirien, les études doivent envisager cet ensemble et les résultats pouvant y être applicables.

Mais beaucoup de recherches sur le milieu physique et vivant doivent s'appuyer sur une expérimentation rigoureuse qui permet les comparaisons, en réduisant autant que faire se peut les facteurs de variations et leurs amplitudes. Il était donc nécessaire de créer une installation de terrain, la Station Ecologique de Taï (Annexe 1).

Ce point ne fut pas facile à résoudre, et c'est ainsi que le choix de la station fut l'objet d'une controverse entre sciences de la terre et de la vie et sciences de l'homme. Les uns voulaient se situer en plein cœur du front pionnier, "là où il se passait quelque chose au point de vue humain", sur la marge est du Parc National, les autres exactement à l'opposé dans une région où l'activité humaine restait la plus traditionnelle possible et ce faisant la végétation peu altérée.

Par ailleurs, autant les sciences humaines ont l'habitude de travailler au niveau régional, autant il est tentant et sécurisant pour les disciplines relatives au milieu de se localiser à une station, à des méthodes et des protocoles généralement bien connus et susceptibles d'être développés dans les meilleures conditions.

En fait, les solutions s'imposèrent d'elles-mêmes suivant les opérations.

Il est indéniable que le Projet Taï a exigé et devrait continuer à exiger un effort d'imagination et de réalisme.

5° Le Projet Taï est résolument orienté vers l'application, les chercheurs ne doivent pas se contenter d'analyser les phénomènes mais doivent dégager les contraintes, proposer des règles de suivis et des alternatives d'aménagement.

6° La localisation géographique ne doit pas être prise dans son sens étroit. Ainsi, pour des raisons évidentes de facilité, des méthodologies d'échantillonnage furent étudiées aux environs d'Abidjan, à proximité des laboratoires.

Une des premières opérations, intitulée "Effet de lisière" et qui consistait en l'analyse climatique d'une zone déforestée adjacente à une lisière forestière fut réalisée près d'Abidjan à la lisière d'une plantation d'hévéas. Une telle lisière par son homogénéité pouvait servir de modèle de base.

Les méthodologies d'étude des diplopodes et des plantes adventices furent développées aux environs d'Abidjan et donnèrent lieu à une thèse d'état et une thèse de spécialité avant d'être appliquées à Taï.

7° L'approche scientifique devait être envisagée avec la plus grande souplesse en fonction des objectifs et comme le permet la programmation du Ministère de la Recherche Scientifique.

8° Enfin, les résultats doivent être fournis au fur et à mesure de leur obtention.

## L'EVOLUTION DU PROJET

Ces principes fondamentaux ne sont pas apparus aussi clairement dès le départ mais vont peu à peu se clarifier et s'affiner. Les développements apparus en cours de réalisation s'y conformeront et ne feront que les renforcer.

Un retour rapide sur l'évolution du projet de 1973 à 1982 montrera la marche des idées dans le temps.

## LES PREMIERS ELEMENTS

Le premier projet reposait sur les études comparées entre trois objets :

- a) La forêt naturelle en tant que témoin. Son étude n'est pas considérée comme une fin en soi, mais elle servira de référence pour évaluer la nature des modifications apportées par l'homme. D'autre part, la forêt de Taï est le modèle de base pour

les autres types de forêt susceptibles d'être rencontrés dans le Sud-Ouest.

- b) La forêt naturelle soumise à l'exploitation forestière extensive.

Il était projeté de faire une exploitation de  $50 \text{ m}^3 \text{ ha}^{-1}$  soit cinq fois la moyenne de la Côte d'Ivoire. Ce traitement était destiné à mettre en évidence l'importance des effets sur le milieu, en particulier régime des eaux de surface et à évaluer la reconstitution du potentiel de productivité naturelle d'une forêt.

- c) La clairière.

- Ouverture dans la forêt abritant cultures vivrières traditionnelles, suivies de vergers de caféiers et de cacaoyers, et certains types de cultures industrielles.

Une attention toute particulière devait être rattachée à l'étude des gradients climatiques et biotiques dus à la lisière afin de permettre de définir les normes à respecter lors d'un défrichement pour obtenir le rendement optimal : dimensions et espacement des clairières, procédure de coupe, etc.

La clairière devait avoir une superficie comprise entre 25 et 100 ha.

Enfin, il était prévu de maintenir une parcelle nue (la parcelle de Wieschemeyer), pour quelques études de pédologie, qui constituait le contraire absolu de la forêt.

La climatologie était envisagée comme une recherche d'appui.

Dès ce moment, les études étaient prévues pour 5 ans et il était envisagé qu'au terme des trois premières années, on puisse mettre en évidence de nouvelles orientations de recherche.

Etait également évoquée la possibilité d'y inclure des recherches complémentaires :

- écologie des vecteurs de maladies humaines,
- étude de l'adaptabilité de l'homme au milieu forestier transformé,
- recensement et écologie des gros mammifères et éventuellement oiseaux, reptiles et batraciens en vue de leur protection et de l'exploitation touristique du Parc National de Taï.

## L'INCLUSION DES SCIENCES HUMAINES

C'est pour le groupe de travail du MAB sur les forêts tropicales de Rio de Janeiro en février 1974, qu'une importante partie relative à l'étude de l'homme fut incluse dans le Projet : santé humaine et relations de l'homme avec son milieu. Quelque peu auparavant, la Côte d'Ivoire avait

TABLEAU 1. Programmes, opérations et niveaux d'intégration. Situation en 1975.

PROGRAMMES					SYNTHESES	
I	II	III	IV	V	Niveau: unités fonctionnelles	Niveau: Obtention du produit final
EVOLUTION DU MILIEU PHYSIQUE	EVOLUTION DES SOLS	EVOLUTION DE LA VEGETATION	EVOLUTION DES PEUPELEMENTS ANIMAUX	EVOLUTION DE L'EMPRISE HUMAINE		Programme VI: EVOLUTION DU PAYSAGE FORESTIER
01. Systématique et dynamique des formes					Cadres géomorphologiques et climatiques	01. Unités naturelles écosystématiques et leur agencement dans l'espace
02. Climat régional						
03. Effet de lisière		01. Inventaire			Structure et dynamique du couvert végétal	
		02. Structure				
04. Un facteur microclimatique: l'interception de la pluie		04. Régénération de quelques espèces forestières			Bilan hydrique et caractéristiques physiques des sols	
05. Eaux souterraines		05. Reconstitution globale				
06. Hydrométrie de surface		06. Adventices			II. 03. Composantes du rendement	
07. Eaux et pédogénèse actuelle	01. Caractéristiques physiques					
	02. Matière organique et éléments minéraux	03. Stock et flux			Cycle de la matière organique et des éléments minéraux	
	04. Activités microbiologiques: bactéries et mycorhizes		03. Fourmis			
			04. Termites		Effets des éléments biotiques sur la dynamique des sols	
			05. Acariens et Collemboles			
			06. Vers		II. 05. Remontées biologiques	
			08. Diplopodes			
		07. Pourridiés	07. Nématodes		Ravageurs des cultures	
			10. Insectes et régénération des essences forestières			
			02. Rongeurs		Parasites et prédateurs	
			01. Singes et damans			
			09. Moustiques et Simulies		Maladies parasitaires de l'homme, vecteurs et réservoirs	
				01. Structures spatiales des communautés		
				02. Espace anthropisé pré-existant	Structures spatiales de l'espace anthropisé	
				03. Le dynamisme pionnier		
				04. Effets des grands projets d'aménagement		

adhéré au Programme MAB de l'Unesco initié en 1971.

Le titre du projet devenait, pour s'accorder avec le Projet MAB N° 1 : "Effets de l'accroissement des activités humaines sur la forêt du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire", plus connu maintenant sous le nom de "Projet Tai".

En Côte d'Ivoire, les chercheurs étaient déjà à l'œuvre.

#### LA FORME DEFINITIVE (1975)

Sans rien perdre de son contenu, le Projet était entièrement restructuré pour satisfaire aux normes de la programmation du Ministère de la Recherche Scientifique (N'Guessan Kanga\*, 1976).

C'est ainsi qu'étaient hiérarchisés six programmes de recherche et 34 opérations<sup>1</sup> dont 10 restaient sans chercheurs (Tableau 1).

#### LES REMANIEMENTS SUCCESSIFS

Au fur et à mesure de l'achèvement de certaines opérations, de l'apparition de certains besoins et d'une meilleure définition générale, la présentation s'est trouvée modifiée sans que le schéma initial ne soit altéré.

En 1979, l'inventaire des programmes et opérations est présenté dans le Tableau 2.

On voit, par comparaison, que le programme "Evolution des populations animales" s'est scindé en deux selon qu'il s'agit de la faune du sol, "Evolution de la biologie des sols", ou des parasites des plantes, "Evolution des populations animales et végétales parasites des cultures".

Un nouveau programme est apparu, "Evolution des populations de grands animaux", pris en charge par les chercheurs de la Mission de Coopération technique de la République Fédérale d'Allemagne (Fgu-Kronberg\*, 1979).

Les opérations relatives au climat ont été entièrement repensées et, d'une activité de service, on est passé à une recherche originale et bien définie malheureusement non encore solidement mise en place.

<sup>1</sup> Une opération est une unité d'activité scientifique, elle débouche sur un produit homogène et est exécutée par un ou plusieurs chercheurs et/ou techniciens. Des étudiants peuvent y être inclus.

Un programme regroupe des opérations liées entre elles par un objectif commun. Il est en général composé d'opérations simultanées ou échelonnées dans le temps. Il peut n'en compter qu'une seule quand il est dans sa phase de démarrage.

Le programme "Evolution de l'emprise humaine" s'est vu considérablement élargi, comme il le devait (Tableau 3).

Le programme "Evolution de la végétation" a progressé en fonction de l'obtention des résultats acquis au fur et à mesure des recherches (Tableau 4).

En 1980, l'opération "Dynamisme interne de la forêt" était reprise par de nouvelles recherches visant à la mise au point d'un système d'exploitation forestière préservant la richesse naturelle et les potentialités de la forêt (Projet Oldeman-Vooren du Centre Néerlandais) et une nouvelle opération assurée par des chercheurs du Centre ORSTOM d'Adiopodoumé était créée, "Aspects quantitatifs de la reconstitution de la forêt".

Deux nouvelles opérations de pédologie voyaient le jour. L'une, dans le programme "Evolution du milieu physique", avec le titre "Recherche méthodologique sur la caractérisation et la représentation des sols en milieu forestier"; l'autre dans le programme "Evolution des sols" s'intitulait "Evolution des sols sous recré forestier après mise en culture traditionnelle".

Tous ces différents programmes et opérations ont des liens étroits que matérialise la Figure 4.

#### LA FORMATION

Une attention toute particulière a été portée à la formation, qui a toujours été au centre des préoccupations des promoteurs et des exécutants du Projet Tai.

L'encadrement des jeunes chercheurs qui dépendent de la programmation scientifique du Ministère est réalisé à différents niveaux de responsabilités à l'intérieur du Projet. La formation a été assurée sous la responsabilité d'un animateur de programme et en relation étroite avec les chercheurs responsables de l'opération, ou d'opérations voisines lorsque le stagiaire était responsable de sa propre opération.

Cette formation a pris différents aspects:

- stages de sensibilisation à la recherche organisés par le Ministère de la Recherche Scientifique pour des étudiants désirant s'initier à la recherche. Ces stages sont, en général, de courte durée, un à deux mois, ils ont lieu durant les vacances scolaires ;
- stages de courte durée, en général moins d'un an mais quelquefois renouvelés, s'adressant à des chercheurs, ivoiriens ou non, dans le cadre d'une formation universitaire. Ces stages sont essentiellement consacrés à des études de terrain destinées à l'obtention d'un diplôme universitaire (Diplôme d'Etudes Supérieures, Diplôme d'Etudes

## Le Projet Taï : recherche et aménagement

TABLEAU 2. Inventaire des programmes et opérations en 1979.

<p>01 - EVOLUTION DU MILIEU PHYSIQUE</p> <p>01. Systématique et dynamique des formes du relief</p> <p>02. Climatologie et pluviométrie</p> <p>03. Echanges radiatifs et bilan énergétique de la forêt</p> <p>04. Eaux souterraines</p> <p>05. Hydrométrie de surface</p> <p>06. Eau et pédogenèse actuelle</p> <p>02 - EVOLUTION DE LA VIE DANS LES SOLS</p> <p>01. Caractéristiques physiques</p> <p>02. Matière organique et éléments minéraux</p> <p>03. Activités microbiologiques: bactéries et mycorhizes</p> <p>04. Termites</p> <p>05. Acariens et Collemboles</p> <p>06. Oligochètes</p> <p>07. Diplopodes</p> <p>08. Remontées biologiques</p> <p>03 - EVOLUTION DE LA VEGETATION</p> <p>01. Inventaire floristique</p> <p>02. Régionalisation</p> <p>03. Dynamisme interne</p> <p>04. Reconstitution globale</p> <p>05. Adventices</p> <p>04 - EVOLUTION DES POPULATIONS ANIMALES ET VEGETALES PARASITES DES CULTURES</p> <p>01. Rongeurs forestiers</p> <p>02. Régimes alimentaires des rongeurs forestiers</p> <p>03. Fourmis terricoles</p> <p>04. Nématodes</p> <p>05. Prédateurs animaux et régénération des essences forestières</p> <p>06. Arthropodes</p> <p>07. Pourridiés</p>	<p>05 - EVOLUTION DES POPULATIONS ANIMALES ET SANTE</p> <p>01. Chimpanzés</p> <p>02. Autres Simiens et Prosimiens</p> <p>03. Arthropodes vecteurs d'arboviroses</p> <p>04. Vecteurs et hôtes intermédiaires divers d'endémies tropicales</p> <p>05. Virus</p> <p>06. Ectoparasites</p> <p>07. Serpents</p> <p>06 - EVOLUTION DES POPULATIONS DES GRANDS ANIMAUX</p> <p>01. Eléphants</p> <p>02. Buffles</p> <p>03. Hippopotames nains</p> <p>04. Céphalophes</p> <p>05. Crocodiles</p> <p>07 - EVOLUTION DE L'EMPRISE HUMAINE</p> <p>01. Structures spatiales des communautés rurales</p> <p>02. L'espace anthropisé préexistant</p> <p>03. Le dynamisme pionnier</p> <p>04. Impact d'une société d'aménagement sur l'espace rural: l'exemple de l'ARSO</p> <p>05. Les effets de la création de San Pédro et de son développement sur la structuration de l'espace</p> <p>06. Etude de la place de Soubré dans la région</p> <p>07. Sensibilisation des populations au problème de l'environnement</p> <p>08. Contraintes agronomiques dans les systèmes de culture traditionnels</p> <p>09. Préhistoire: paléoethnologie et paléoécologie</p> <p>08 - EVOLUTION DU PAYSAGE FORESTIER</p> <p>01. Unités naturelles géosystématiques et leur agencement dans l'espace</p>
--	--

Approfondies, etc.). Le sujet répond à une demande formulée dans le cadre du Projet. C'est ainsi que furent accueillis plusieurs chercheurs ivoiriens, des chercheurs français, deux ingénieurs-forestiers vénézuéliens et un équatorien ;

- plusieurs stagiaires du Centre néerlandais de Recherche en Côte d'Ivoire ont obtenu leur diplôme à partir de travaux effectués dans le Projet Taï ;
- en dehors de la formation *sensu stricto*, on signalera les thèses, de 3ème cycle ou d'état, soutenues tant en Côte d'Ivoire qu'en France ;
- Enfin, du 14 janvier au 15 février 1980, un cours post-universitaire régional fut organisé par l'Unesco, en collaboration avec le Pnue, le Comité national MAB et le Ministère de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire.

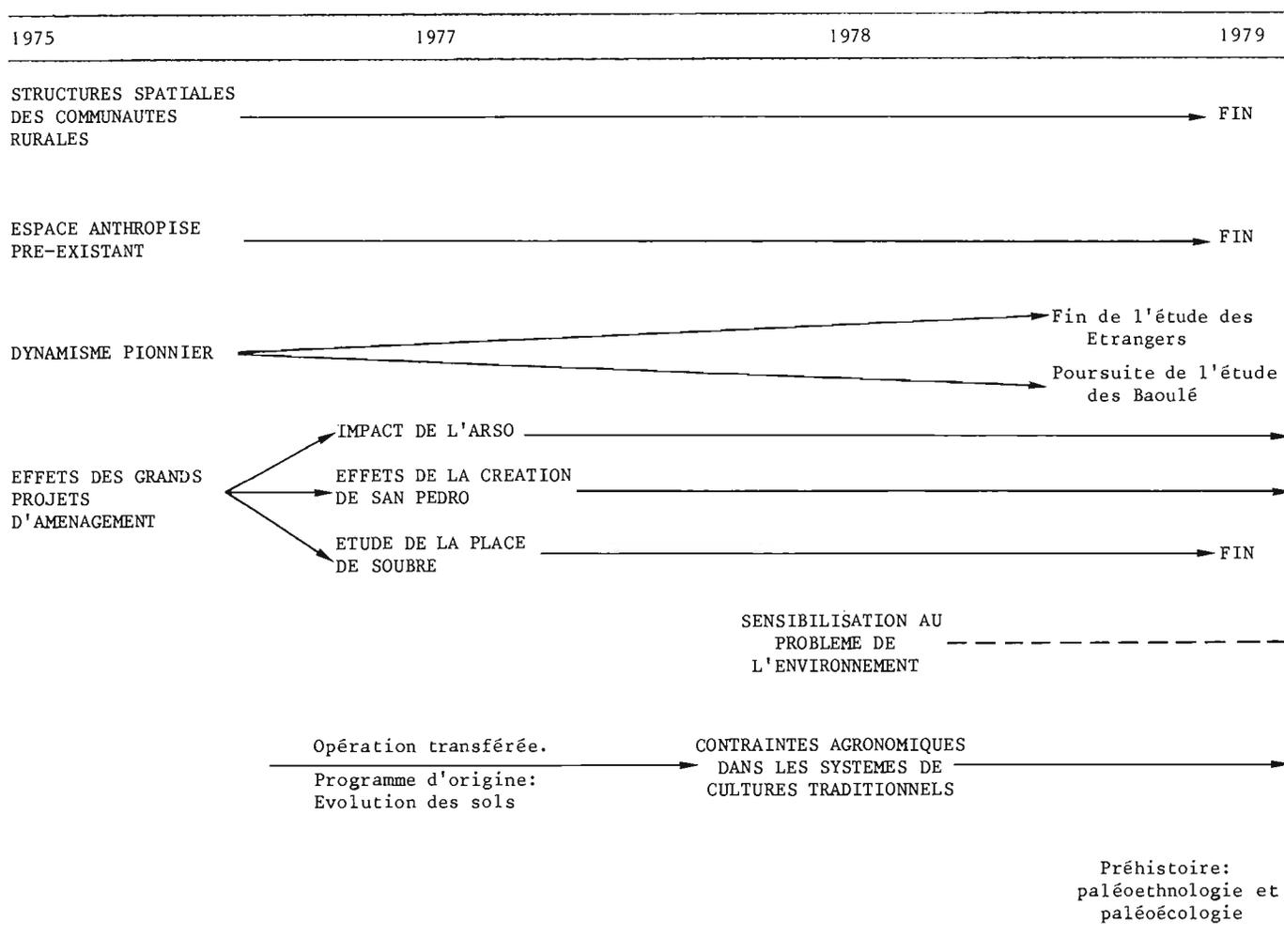
### LES BILANS

Les exposés qui vont suivre ne reprennent pas intégralement le découpage de la programmation du Ministère de la Recherche Scientifique précédemment relaté. Il nous a paru intéressant de regrouper les résultats des thèmes qui furent les préoccupations majeures du Projet Taï :

- **Le milieu physique**, ses caractéristiques essentielles au niveau régional ou stationnel en l'absence de toute action humaine importante. Elles sont essentiellement d'ordre climatique, pédologique et hydrologique et correspondent en partie au "potentiel abiotique" de Bertrand\* (1975).
- **L'homme**, sa mise en place et ses activités passées, récentes et actuelles. Dans un Projet

## Présentation du projet

TABLEAU 3. Evolution du programme : "Evolution des populations humaines".



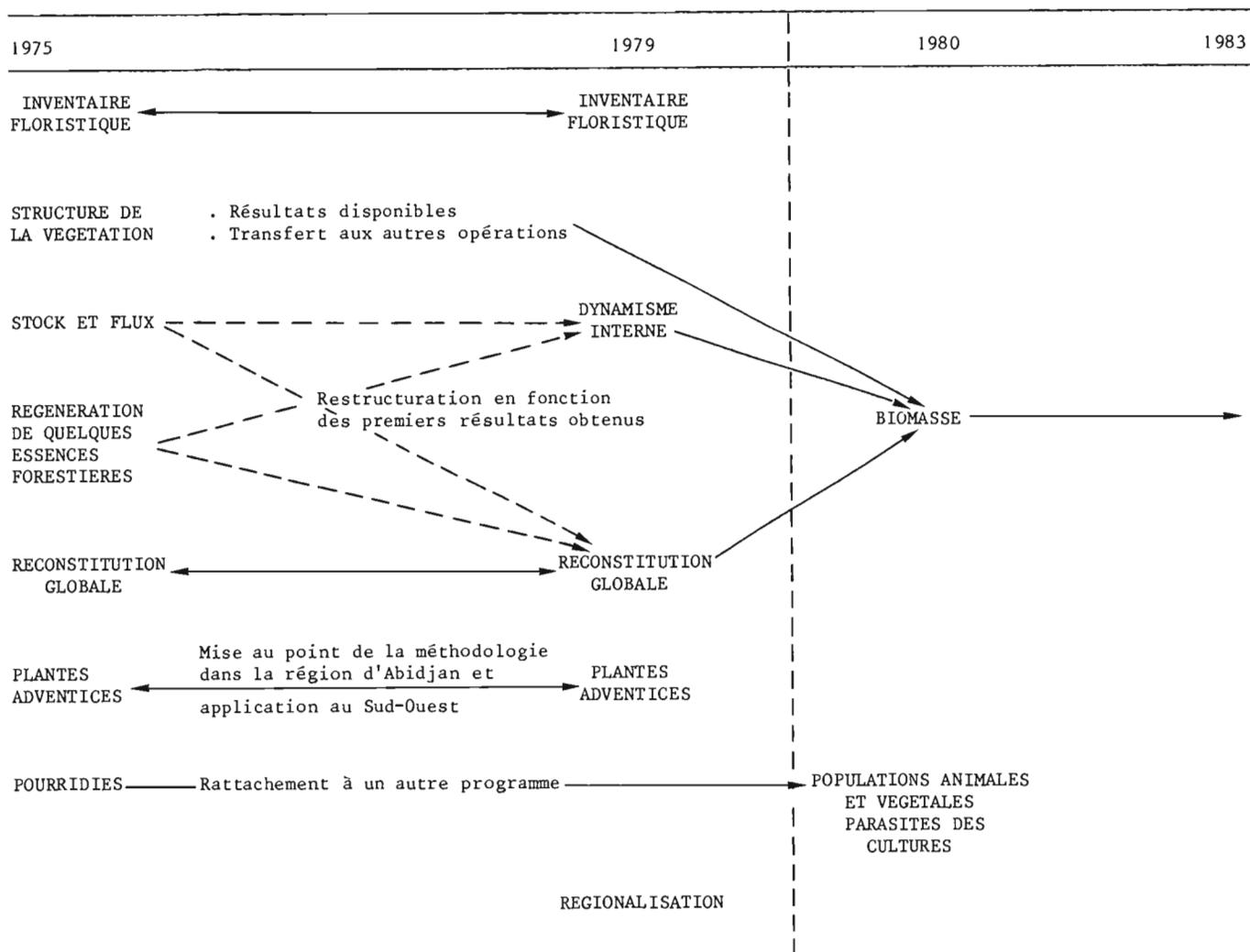
MAB, "Homme et Biosphère", on aurait pu s'attendre à voir d'abord figurer l'homme, mais le milieu physique est imposé à l'homme et cet ordre nous a semblé plus logique. Les termes de l'activité humaine seront étudiés au niveau de l'utilisation et de l'aménagement de l'espace à différents niveaux de la région à la communauté villageoise. Le Sud-Ouest ivoirien ouvert à une colonisation, planifiée ou non, relativement récente est un terrain de choix pour l'étude des "fronts pionniers" et cet aspect a été privilégié.

- **Le champ cultivé.** Il s'agit là de l'étude de l'agriculture traditionnelle ou agriculture nomade, dans l'un ou l'autre cas, si mal nommée. Il est inutile de rappeler les polémiques à son sujet. Notons seulement qu'elle est le résultat

d'une connaissance intime du milieu et qu'elle n'est nullement figée, qu'elle profite sans cesse d'innovations, introduction d'outils, de plantes, de techniques. Le choix de privilégier ce type d'exploitation a été fait dès l'origine du Projet par les scientifiques comme par les autorités politiques. A partir de la connaissance des mécanismes, il fallait déceler les contraintes et points faibles susceptibles de recevoir, compte tenu des réalités socio-économiques, des solutions capables de l'améliorer. On notera que c'est cet aspect du Projet qui a réuni le plus de disciplines différentes.

- **Structure et dynamisme de la végétation.** Dans une région entièrement forestière soumise à l'exploitation commerciale des bois, la

TABLEAU 4. Evolution du programme : "Evolution de la végétation".



connaissance de la phytocoenose s'avère fondamentale pour la compréhension et l'évaluation des transformations auxquelles elle est soumise. La tentation fut grande, nous l'avons dit précédemment, d'étudier en lui-même l'écosystème forestier naturel. Nous avons toujours tenu à le considérer comme le témoin auquel on se réfère à tout instant et ceci apparaîtra constamment dans ces bilans. Ces résultats que l'on pourrait croire fragmentaires constituent une contribution importante à la connaissance de la forêt tropicale humide. Le second aspect, non moins important, est axé sur l'étude du comportement des espèces végétales dont la connaissance devrait contribuer à promouvoir une silviculture naturelle au sens des forestiers.

- **La santé humaine.** Les perturbations affectant la couverture végétale du Sud-Ouest

entraînent ou entraîneraient à brève échéance des modifications profondes en termes de santé rurale. Une attention toute particulière a été apportée à l'étude du cycle et de la conservation du virus de la fièvre jaune. Sur d'autres endémies tropicales ou risques divers, les données encore préliminaires, justifieraient une reprise importante des recherches.

- **Le Parc national et la protection de la nature.** Si l'étude du Parc national de Taï n'a pas été au centre des préoccupations du Projet, il est bien évident que le Parc lui-même est un pôle d'intérêt majeur du Sud-Ouest ivoirien. La présentation sera ici quelque peu différente des précédentes puisqu'elle tiendra largement compte des résultats de la Mission de Coopération technique de la République Fédérale d'Allemagne obtenus avant même que celle-ci soit intégrée

Présentation du projet

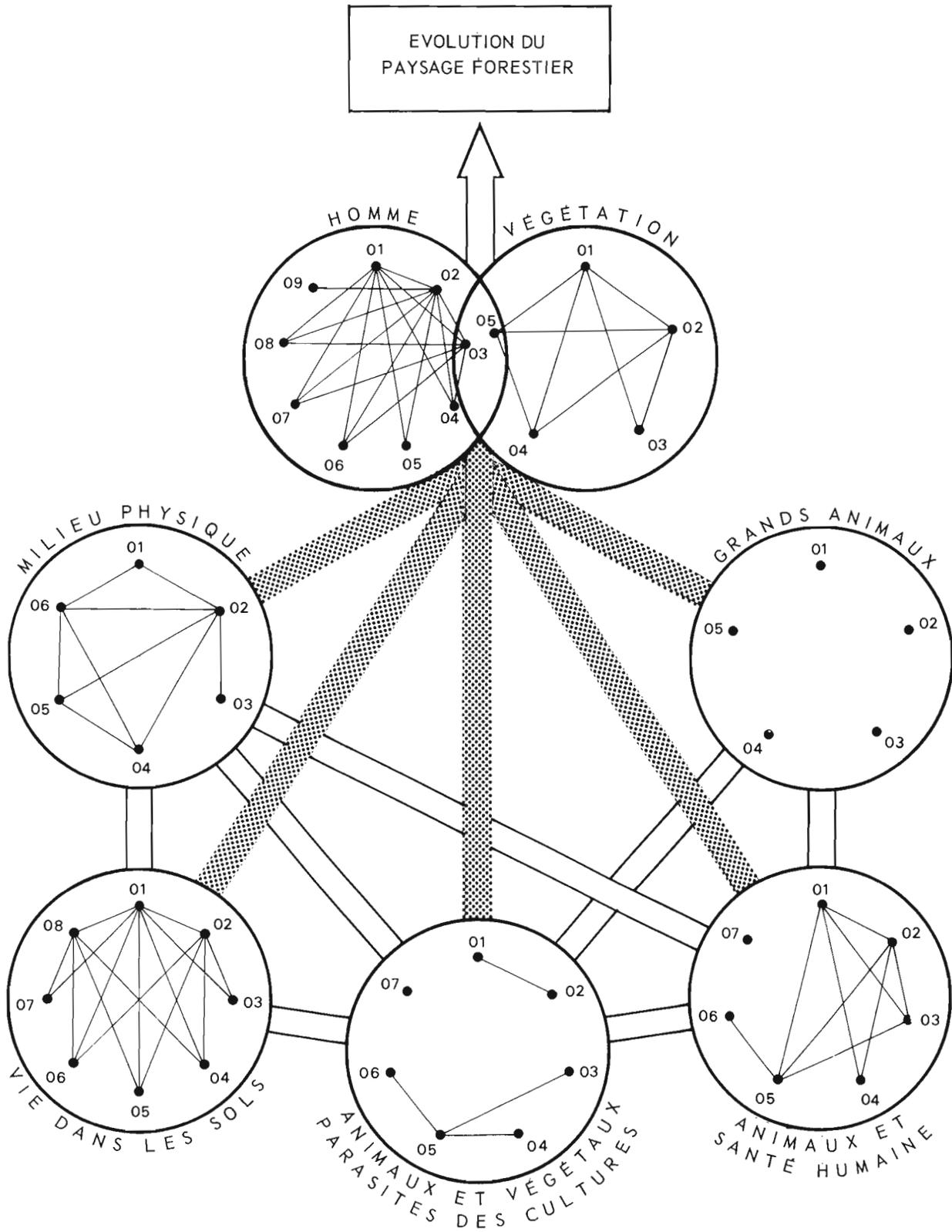


FIGURE 4. Liaisons entre les programmes et les opérations

au Projet Taï. Cette intégration a eu pour effet d'associer aux autres travaux de recherche des études particulières sur quelques groupes de grands animaux dont l'intérêt n'est plus à démontrer.

- **L'expression cartographique.** Il s'agit d'une tentative de synthèse à l'échelle régionale ayant pour ambition de décrire et comparer les paysages à partir d'un ensemble de diagnostics typologiques. Cette démarche sera illustrée de quelques exemples précis.

- Des études non directement associées au

Projet Taï, mais effectuées à la Station écologique, ont collecté des données importantes pour la connaissance de la forêt ; des spécialistes extérieurs, à partir de matériel en provenance de la région de Taï, ont apporté leurs très précieuses contributions. Les références de ces travaux sont données dans la liste bibliographique du Projet.

- Le dernier point, d'une très grande importance, est celui de la formation. Il a toujours été au centre des préoccupations des promoteurs et des exécutants du Projet Taï.

## BIBLIOGRAPHIE

AVENARD, J-M., 1971. Aspect de la géomorphologie. In : Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. Mémoire ORSTOM 50, p. 7-72.

BARRAU, J., 1979. Culture itinérante, culture sur brûlis, culture nomade, écobuage ou essartage ? Un problème de terminologie agraire. *Et. rurales*, 45, p. 99-104.

BERTRAND, G., 1973. Pour une histoire écologique de la France rurale. In : G. Duby et A. Wallon (Eds), *Histoire de la France rurale*, I, p. 34-111. Le Seuil, Paris.

CASTRI, F. di ; LOOPE, L.P., 1977. Réserves de la biosphère: théorie et pratique. *Nature et Ressources*, 13(1), p. 2-8.

ELDIN, M., 1971. Le climat. In : Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. Mémoire ORSTOM 50, p. 73-108.

FGU-KRONBERG, 1979. *Etat actuel des parcs nationaux de la Comoë et de Taï ainsi que de la réserve d'Azagny et propositions visant à leur conservation et à leur développement aux fins de promotion du tourisme.* III : Parc National de Taï. Office allemand de la Coopération technique, SARL (GTZ), Eschborn/Ts., Allemagne fédérale.

GUILLAUMET, J-L., 1967. Recherches sur la végétation et la flore du Bas-Cavally (Côte d'Ivoire). Mémoire ORSTOM 20.

GUILLAUMET, J-L., ADJANOHOOUN, E., 1971. La végétation. In : Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. Mémoire ORSTOM 50, p. 157-263.

N'GUESSAN KANGA, 1976. Le Ministère de la Recherche scientifique en Côte d'Ivoire. *Nature et Ressources*, 12 (2), p. 6-9.

MANGENOT, G., 1955. Etude sur les forêts des plaines et plateaux de la Côte d'Ivoire. *Etudes éburnéennes, IFAN*, 5, p. 5-61 ; et *Notices botaniques et itinéraires commentés, 8ème Congrès int. Botanique, Paris-Nice*, p. 3-56.

PERRAUD, A., 1971. Les sols. In : Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. Mémoire ORSTOM 50, p. 265-391.

UNESCO, 1979. Ecosystèmes forestiers tropicaux. *Recherches sur les ressources naturelles.* XIV. Unesco, Paris.

\* Pour les références citées sans astérisque dans le texte, on se référera à la liste des publications du Projet en fin d'ouvrage (Annexe 2).